

Lecteurs extérieurs

Conditions et tarifs 2019/2020

La consultation sur place de documents est libre et gratuite.

L'emprunt nécessite l'inscription à la bibliothèque universitaire (BU) et éventuellement le versement d'un droit de bibliothèque (uniquement par chèque) selon le tableau ci-après.

Tous les étudiants inscrits à la BU bénéficient de la gratuité dans le réseau des bibliothèques de l'agglomération rochelaise jusqu'au 30/09/2020

	Tarif	Validité
Titulaire, à titre individuel, d'un abonnement au réseau des médiathèques de la CDA	Gratuit	date de validité de la carte réseau
Etudiant ayant payé des droits nationaux de bibliothèque (y compris les élèves de classe préparatoire dite CPGE)	Gratuit	jusqu'au 31/10/2020
Adhérent inscrit à CANOPE-La Rochelle		
Enseignant ou BIATSS des établissements membres de la COMUE d'Aquitaine et de la COMUE Léonard de Vinci		
Personnel titulaire retraité de l'ULR	Gratuit	1an de date à date
Personnel du CROUS de La Rochelle		
Personnel d'une institution culturelle de Charente-Maritime		
Demandeur d'emploi ou allocataire du RSA		
Etudiant du Groupe Sup de Co-La Rochelle	Pré-payé par Sup de Co	jusqu'au 31/10/2020
Etudiant de l'EIGSI	Pré-payé par l'EIGSI	
Lycéen pré-bac	17 €	
Elève de BTS	34 € (Il n'est pas consenti de remise pour les boursiers)	
Elève du lycée hôtelier post-bac		
Elève à l'Institut de formation aux soins infirmiers		
Membre de l'Université du temps libre		
Etudiant CNED ou CNAM		
Apprenti		
Enseignant autre que ceux mentionnés plus haut ; autre personnel de l'Education nationale	17 €	
Elève de l'Institut Confucius		
Abonnement 6 mois	51 €	1 an de date à date
Autres cas (salarié, retraité...)	136 € (l'entreprise fournit les noms des personnes autorisées à utiliser la carte)	
Entreprise		

Dans tous les cas, fournir : justificatif de la qualité.

Les inscriptions se font à la banque d'accueil du RdC de la BU